COMMISSIONS FNACA: NOUS VOUS ATTENDONS (PAGE 4)

NUMÉRO SPECIAL 48° CONGRÈS 20 FÉVRIER 2020 À L'HÔTEL DE VILLE DE PARIS









EDITO

Je tiens, tout d'abord, à remercier le Comité Départemental de m'avoir fait le grand honneur de m'élire comme président de la FNACA de Paris lors de notre 48° Congrès départemental qui s'est tenu les 30 janvier et 20 février 2020 à l'Hôtel de Ville de Paris.

Je veux aussi remercier mes deux prédécesseurs Jean-Louis CERCEAU et Jean LAURANS qui ont réalisé avec conviction un travail remarquable, avec leurs équipes respectives (Bureau et Comité départemental) qui nous auront permis d'obtenir des avancées significatives sur nos revendications et de concrétiser des réalisations telles que :

- La gratuité des transports en commun à Paris pour les anciens combattants puis pour leurs veuves
- L'érection du Mémorial parisien du Père Lachaise sur un espace donné et entièrement financé par la Ville de Paris ;
- L'inauguration de la Place du 19 mars 1962 dans le 12e arrondissement ;
- L'exposition des insignes régimentaires de la guerre d'Algérie;
- La reconnaissance de la date du 19 mars 1962 ;
- La pose de la grande oriflamme sous l'Arc de Triomphe chaque 19 mars ;
- L'inauguration du Jardin Maurice Sicart dans le 13e arrondissement
- La carte du combattant pour nos camarades ayant séjourné en Algérie du 2 juillet 1962 au 30 juin 1964 ;
- La ½ part fiscale pour les veuves d'anciens combattants à compter du 1er janvier 2021...
- Le dévoilement d'une plaque commémorative rappelant la création de la FNACA le 21 septembre 1958 à l'emplacement de l'ex-Hôtel Moderne (Place de la République)

J'en oublie certainement.

L'engagement que je prends aujourd'hui, c'est :

- De veiller à ce que les avancées que la FNACA a obtenues de haute lutte ne soient pas remises en cause, au gré du vent,

selon les résultats d'élections futures ;

- De mener à bien, avec les membres du Comité départemental, nos revendications encore non satisfaites :
- L'indemnisation de nos camarades, irradiés lors des explosions des bombes atomiques au Sahara ;
- L'attribution de la campagne double pour les fonctionnaires et assimilés, et, par extension, dans un esprit d'équité, à nos autres camarades se trouvant dans les mêmes conditions et les mêmes secteurs géographiques;
- D'autres revendications que nous étudierons avec le Comité départemental ;
- De maintenir voire de développer la solidarité envers nos camarades les plus démunis et/ou fragilisés par la maladie ainsi que leurs veuves ;
- De poursuivre la transmission de la mémoire aux jeunes générations (expositions, colloques, interventions dans les lycées et collèges, ...).

Soyons fiers, ensemble, d'appartenir à la première et plus importante fédération spécifique d'anciens combattants de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie : la FNACA.

Nous n'avons, en aucun cas, à rougir d'avoir fait notre devoir de citoyens et d'appelés du contingent, de rappelés, de supplétifs durant cette guerre d'Algérie que les gouvernements successifs ont mis 37 ans à reconnaître que ce fut une guerre -, sous les couleurs du drapeau Français, comme l'avait fait nos prédécesseurs en 1914-1918, en 1939-1945, en Corée, en Indochine et le font aujourd'hui ceux des OPEX.

Jusqu'au bout de notre chemin, nous serons présents et nous ne cesserons de témoigner pour rétablir la vérité de ce qu'a été cette guerre d'Algérie.

Vive la FNACA de Paris ! Vive la FNACA ! Vive la Paix !

Francis YVERNÈS
Président de la FNACA de Paris



RETOUR SUR LE 48° CONGRÈS DÉPARTEMENTAL

Après une première journée de séances de travail, le 30 janvier 2020, dans ce même auditorium de l'Hôtel de Ville de Paris, les congressistes se retrouvent ce jeudi 20 février 2020, pour une matinée dont le programme a été organisé par le Bureau et présenté par Jean-Pierre Louvel lequel adresse aux participants le message amical de Jean-François Gavoury, président de l'ANPROMEVO* et de David Beau.

La séance est ouverte par Jean LAURANS, président départemental, en présence de l'invité d'honneur, Jean-Louis CER-CEAU, membre du Comité national et ancien président du Comité de Paris (2001-2005).

La composition nominative du Comité départemental élu le 30 janvier 2020 est rappelée ; ses 40 membres représentent les 19 comités locaux de Paris, à savoir un par arrondissement, étant précisé qu'un seul comité est constitué pour les deux premiers arrondissements.

Les 40 sièges sont répartis entre les comités locaux en fonction de leur nombre d'adhérents, de 1 à 5 titulaires, avec des membres suppléants.

Ensuite, les membres du comité départemental se réunissent en salle Xavier Lacoste pour élire les membres du Bureau (voir ci-contre).

Pendant les opérations de vote, est projeté dans l'auditorium, un film sur « La transmission de la mémoire», présentant les témoignages enregistrés de Jacques CAZAUX, Gérard GAVIN et Daniel VIDELIER.

Francis YVERNES exprime la gratitude du Comité à Jean LAU-RANS, pour l'action assumée pendant près de 15 ans en faveur des anciens combattants parisiens, avec ténacité et dévouement, malgré les difficultés rencontrées, y compris personnelles. Il est ensuite procédé à une remise de diplômes :

1 / Diplômes d'honneur de la FNACA (voir page 3)

2 / Diplômes d'honneur de porte-drapeau, à deux adhérents du comité du 3e arrondissement : José FILMONT et Bernard JANDIN.

Le texte de la résolution finale, présenté et voté à l'unanimité le

30 janvier, est à nouveau lu par Jean-Pierre Leclerc (voir page 3), président honoraire du Bureau départemental et membre du Bureau national. Jean-Louis CERCEAU, président d'honneur du Comité de Paris, clôture le congrès.

Les participant(e)s sont invités à rejoindre la Salle des Arcades où s'est tenu le banquet-dansant apportant une touche festive aux deux journées consacrées aux travaux statutaires.

* Association Nationale pour la Protection de la Mémoire des Victimes de l'OAS

BUREAU 2020

Jean LAURANS

Président honoraire

Jean-Pierre LECLERC,

Président honoraire - Membre du Bureau national

Francis YVERNES.

Président départemental

Jean-Pierre LOUVEL,

Vice-président délégué, Secrétaire général, Mémoire

Anick SICART,

Vice-présidente, secrétaire générale adjointe

Gérard BOURRIOT

Trésorier

Joseph CHIOCCONI

Président de la commission financiére

Pierre LANSALOT

Secrétaire administratif













RÉSOLUTIONS

Les délégués du 48^e Congrès départemental de la FNACA de Paris réunis à l'Auditorium de l'Hôtel de Ville de la Mairie de Paris, le 30 janvier 2020 :

- Regrettent qu'une fois de plus le Budget 2020 des Anciens Combattants diminue en fonction de la baisse démographique des ayants droits, passant de 2,30 Md€ en 2019 à 2,16 Md€ en 2020 soit en baisse de 6,5%. Deux budgets consécutifs à niveau constant permettraient de solder des demandes non satisfaites de la troisième génération du feu.
- Enregistrent avec satisfaction que la promesse de campagne du Président de la République concernant l'attribution de la carte du combattant aux soldats engagés en Algérie entre le 3 Juillet 1962 et le 1^{er} Juillet 1964 a été tenue et réalisée courant 2019.
- Prennent acte du vote à l'Assemblée Nationale de la demi-part fiscale en faveur des Veuves d'Anciens Combattants, âgées de plus de 74ans, sous la condition que leurs conjoints aient perçu la retraite du combattant.

Amendement voté avec application au 1er Janvier 2021.

- Exigent un rattrapage de la valeur du point de pension militaire d'invalidité (PMI) porté à 14€57 au 1er Janvier 2019. Assujetti à l'indice de la fonction publique, il accuse un retard de plus de 7% par rapport à l'indice des prix à la consommation hors tabac depuis 2005.
- Soutiennent la demande de campagne double des fonctionnaires et assimilés basée sur la durée effective pour le service accompli en opération de guerre (loi du 14 Avril 1924) conformément à l'égalité des droits entre toutes les générations du feu. Ce malgré l'avis défavorable du défenseur des droits Mr Jacques TOUBON. Rappelons qu'il est indiqué dans le courrier de promesse de campagne adressé à la FNACA par « L'équipe En Marche » en Mai 2017 : « La génération des combattants d'Algérie apparaît comme lésée dans ce traitement ».
- Soulignent la difficulté qu'ont les anciens combattants ayant participé aux essais nucléaires au Sahara à faire valoir leurs droits alors que les militaires et civils des essais nucléaires de Polynésie ont été reconnus et indemnisés. Il s'agit là d'une discrimination qui doit être réparée.

Jean-Pierre LECLERC
Président de la Commission Défense des Droits et Revendications



RÉCIPIENDAIRES

DU DIPLÔME D'HONNEUR DE LA FNACA

CARO André (Comités des 1er/2e) GERARD Martine (Comité du 5e)

BOUHIN Francis, MISCHKIND Francis (Comité du 8e)

BIBAS Yekautie, LE MOINE Jean-Claude, MONTFORT Henri-

Roger, NEUDIN Jean-François (Comité du 9e)

HUMBERT Christian (Comité du 12e)

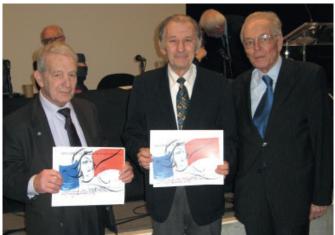
DENIBOIRE Philippe, LAMONTAGNE André, SEVELINGE Bernard (Comité du 15°)

BARNOLE Louis-Michel, MAYOL Jean-Paul, SALAHUD Jean-François, SCHNEIDER Michel (Comité du 16°)

DE PORTE-DRAPEAU:

FILMON José et JANDIN Bernard (Comité 3e)





COMMISSIONS FNACA

Vous avez des idées. Nous les attendons.

Adhérents et adhérentes, chaque mois vous lisez ces pages parisiennes de votre journal *L'Ancien d'Algérie*. Il arrive certainement qu'au fil de votre lecture, vous pensiez qu'il serait préférable que la FNACA de Paris engage telle activité ou améliore ses actions actuelles sur tel ou tel point.

Pour faciliter la démarche opérationnelle que vous estimez judicieuse, vous pouvez venir à la prochaine réunion de la commission dont relève l'amélioration qui vous paraît souhaitable. En effet, **ces commissions sont ouvertes à tous**, et en particulier aux adhérentes, celles-ci ayant un œil neuf, pertinent, empreint de cette intuition féminine qui favorise le progrès, appréciation qui reste valable tous les jours de l'année,

et pas seulement le 8 mars ! Selon vos centres d'intérêt, vous pouvez venir à une ou plusieurs commissions dont vous pouvez demander la prochaine date de réunion au 01 42 16 88 78 ou fnaca.cd75.paris@orange.fr

Ces commissions départementales concernent les thèmes suivants :

- Défense des droits Revendications
- GAJE : Histoire, Mémoire, Transmission de la Mémoire dans les établissements scolaires
- Vie des Comités, Effectifs, Veuves
- Finances
- Juridique et Social
- Presse, Information et Communication
- Loisirs, Arts, Culture (LAC)
- Club Informatique

13^e

LE COMITE DU 13° A PASSE LA FRONTIÈRE IBÉ-RIQUE - Ce 5 mars 2020, dans la salle des fêtes de la

RIQUE - Ce 5 mars 2020, dans la salle des fêtes de la mairie du XIIIe, les convives du comité, à son déjeuner dansant, ont retrouvé une ambiance musicale et gastronomique (sangria, tapas, paëlla) aux chaudes couleurs de l'Espagne, après avoir, en 2019, apprécié celle de l'Alsace (Choucroute). Notre maire, Jérôme COUMET, nous a rendu visite et a rencontré nos nouveaux présidents: Francis YVERNES du Comité départemental et Anick SICART du Comité du 13e, qui ont succédé respectivement à MM. Jean LAURANS et Jean-François DESGRANGE.



MÉMOIRE-HISTOIRE CRÉATION DE LA FNACA-21 SEPTEMBRE 1958

INVITATION

Mercredi 13 mai 2020 - Dévoilement de la plaque commémorative apposée sur le mur du Crowne Plazza Hotel ex – Hôtel Moderne Place de la République (11° arrondissement) siége du congrés présidé par Jean-Jacques Servan-Schreiber. Des informations vous parviendront par vos comités.

COMMISSION LOISIRS-ARTS-CULTURE (LAC)



SORTIE CULTURELLE DU LAC - Visite sur inscription, du cimetière Picpus e plus dratocratique matique et de Fran ce par le LAC 7, le 5 mai 2020. z-vous à 14h30 au 35 de de Picpus, dans le 12e arrdt à Paris. Le prix est de 5 € par personne.Les inscriptions seront adressées à Christian Prévoteau au 06 14 90 49 29, avant la fin avril, et prises en compte, dans leur ordre d'arrivée, le nombre de visiteurs étant limité. Accès: M°Nation, sortie n° 2 - Autobus RATP: n° 29 ou 71

19e



DISPARITION - C'est avec une grande tristesse que nous déplorons le décès de Jacques Wittenberg. Trésorier du Comité FNACA du 12e et porte-drapeau du Comité d'Entente des Associations d'Anciens Combattants du 12e, Ses deux fonctions il les remplissait avec une grande responsabilité. Il nous laisse le sou-

venir d'une personne souriante, aimable et toujours disponible. Nous renouvelons nos sincères condoléances à son épouse ainsi qu'à sa famille et ses proches.

Le Bureau